

## **LES USAGER·ES DE VERSAILLES GRAND PARC ET SQY N'ONT PAS À PAYER LES ERREMENTS DE LA GESTION DE L'EAU PAR AQUAVESC !**

Suite à l'annulation de la procédure d'attribution du nouveau contrat de distribution de l'eau par le tribunal administratif, AQUAVESC et Suez viennent de se pourvoir en cassation devant le conseil d'État. Ils contestent la légitimité du juge des référés à se prononcer sur le bien-fondé du contrat passé entre AQUAVESC et Suez garantissant des achats d'eau à Suez par AQUAVESC.

Le résultat risque d'arriver dans de longs mois. On risque donc de voir le contrat actuel être prolongé en attendant. D'un an ? De deux ans ? Ce qui veut dire que la surfacturation des habitats collectifs va se prolonger en dépit des promesses d'arrêt fin 2026 avec la fin du contrat actuel.

Nous appelons solennellement les nouveaux élu·es d'AQUAVESC qui vont être désigné·es par les conseils communautaires de VGP et SQY dans quelques jours à intégrer à l'avenant prolongeant le contrat, la disparition de la tarification progressive qui pénalise les HLM et les copropriétés. C'est totalement légitime et légalement possible.

Que cette promesse maintes fois répétée soit dès maintenant tenue !

**Contact : [collectifeauvsqy@laposte.net](mailto:collectifeauvsqy@laposte.net)**